



Catholiques engagés dans une nouvelle union

Quelle est
ma place
dans l'Église ?

Et mes
enfants ?

Ai-je droit
au bonheur ?

Comment
vivre
ma foi ?

Et la
miséricorde ?

Comment
pardonner ?

Comment
être disciple
du Christ
dans ma
situation ?

Et
l'eucharistie ?

“Les baptisés divorcés et remariés civilement doivent être davantage intégrés dans les communautés chrétiennes...
Ce sont des baptisés, ce sont des frères et sœurs, l'Esprit Saint déverse sur eux des dons et des charismes pour le bien de tous.”

2026



Catholiques engagés dans une nouvelle union

7 rencontres pour cheminer ensemble, là où vous en êtes,
et redécouvrir le message d'espérance de l'Eglise que
nous formons tous ensemble sous le regard de
miséricorde du Christ.

Quand ?

-samedi 7 mars de 9h-12h30

-Les jeudis de 19h30 à 22h

les 19 et 26 mars,

30 avril,

7 et 21 mai,

-samedi 6 juin de 9h30 à 16h30

Où ?

Les rencontres se dérouleront
dans le Pas-de-Calais en fonction
de la localisation des couples

Comment s'inscrire ?

famille@arras.catholique.fr

03.21.21.40.12